

HANS-JÜRGEN LÜSEBRINK

Solidarités francophones nordaméricaines, des réseaux intellectuels et associatifs du XIXe siècle aux Congrès de la Langue Française (1912–1957)

Abstract

From a historical and cultural perspective that extends to the present day, this contribution analyses the forms of institutionalized solidarity between the various French-speaking communities in North America, i.e. in Quebec, the rest of Canada and the United States, particularly in Louisiana and New England, which were marked by the emigration of several hundred thousands of French-Canadians at the end of the nineteenth century and during the first decades of the 20th century. The forms of networking and institutionalised solidarity put in place by the Société Saint-Jean-Baptiste and the French language congresses followed on from more informal networks that had emerged in the last decades of the nineteenth century: on the one hand, through the kinship relations of Franco-Americans of Canadian origin; and, on the other, through the personal networks of intellectuals, writers and journalists who had lived a certain period of their lives in the United States, largely in Francophone circles, such as P.-M. Sauvalle, E. de Nevers and L. Fréchette.

Résumé

Cette contribution analyse, dans une perspective historique et culturelle se prolongeant vers l'actualité immédiate, les formes de solidarités institutionalisées entre les différentes communautés francophones en Amérique du Nord, c'est-à-dire au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis, notamment en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre marquée par l'émigration de plusieurs centaines de milliers de Canadiens-Français à la fin du XIXe et pendant les premières décennies du XXe siècle. Les formes de mise en réseau et de solidarités institutionnalisées mises en place par la Société Saint-Jean-Baptiste et les congrès de la langue française faisaient suite à des réseaux plus informels qui avaient émergé pendant les dernières décennies du XIXe siècle : d'une part à travers les relations de parenté des Franco-Américains d'origine canadienne ; et, d'autre part, à travers les réseaux personnels d'intellectuels, d'écrivains et de journalistes ayant vécu une certaine période de leur vie aux États-Unis, en grande partie dans des milieux francophones, comme P.-M. Sauvalle, E. de Nevers et L. Fréchette.

Exiguïté et structure archipelagique des cultures francophones nord-américaines

Les minorités francophones au Canada, et plus largement en Amérique du Nord, leur histoire, leurs luttes et leurs revendications, ont tendance à être reléguées au second plan, voire marginalisées par rapport aux luttes d'autres minorités culturelles, linguistiques et sexuelles de l'époque actuelle, comme celles des Premières Nations, qui sont tout aussi légitimes et importantes. Les minorités francophones ont toutefois une place à la fois importante et toute particulière dans l'histoire du Canada et des États-Unis : elles représentent, avec la communauté hispanophone aux États-Unis et au Canada, la minorité linguistique et culturelle la plus nombreuse en Amérique du Nord, et la seule, avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis qui a réussi à obtenir au Canada un statut juridique, politique, culturel et institutionnel protégeant ses droits, sa langue et sa culture et garantissant leur pérennité. Aux États-Unis, un État fortement assimilateur, se revendiquant seulement en apparence comme un *melting pot* linguistique et culturel ouvert et tolérant, cette protection est beaucoup plus réduite et se limite actuellement à des lois d'une portée politique et sociale très limitée, confinées notamment au domaine scolaire, comme c'est le cas en Louisiane.

Les minorités francophones en Amérique du Nord qui sont issues de l'immigration française, essentiellement pendant l'époque de la colonisation des XVII^e et XVIII^e siècles, sont caractérisées par une structure géoculturelle que l'on pourrait appeler 'archipelagique'¹ : dispersées à travers de nombreux lieux et espaces géographiques au Canada – de Saint-Boniface au Manitoba jusqu'au Nouveau Brunswick et à la Nouvelle Écosse dans les provinces maritimes – et jusque dans les années 1920 aussi aux États-Unis, notamment en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane, ces minorités francophones constituent des cultures de l'exiguïté, pour reprendre un terme de François Paré², qui sont souvent isolées, fragiles et menacées dans leur identité par une culture anglo-américaine majoritaire et la langue anglaise omniprésente. Au sein de cet espace minoritaire archipelagique, seul le Québec, avec ses 7 millions de francophones, se détache et représente une entité géoculturelle cohérente importante dont les droits ont été renforcés considérablement suite à la Révolution Tranquille des années 1960 et à la Charte de la Langue Française de 1977 qui a érigé le français en seule langue officielle de la province du Québec.

Cette contribution vise à remonter en-deçà de la césure de 1960, le début de la Révolution Tranquille au Québec, dont l'accentuation de l'importance fait souvent oublier des évolutions anticipatrices et des lignes de continuité plus anciennes. Elle vise ainsi à mettre en relief des luttes des minorités francophones et des réseaux de

1 Voir sur ce point Lüsebrink 2012.

2 Paré (1994) compare les littératures francophones du Canada à des « littératures insularisées, montrant les caractéristiques de dépendance et d'autarcie des îles. [...]. Cette insularité », ajoute-t-il, fait leur « force stratégique tout en constituant ses limites les plus tangibles » (17). Voir aussi sur cette problématique Nepveu 1998.

solidarité culturelle, intellectuelle et politique qui remontent, d'une part, aux dernières décennies du XIXe siècle, et, d'autre part, aux congrès de la langue française organisés entre 1912 et la fin des années 1950.

Solidarités francophones panaméricaines – de la Société Saint-Jean Baptiste (1834) aux réseaux intellectuels de la fin du XIXe et du début du XXe siècle

Les réseaux de contact et de solidarité entre les différentes communautés francophones en Amérique du Nord qui avaient été assurés jusqu'en 1763, l'année du traité de Paris et de la cession des possessions françaises à l'Angleterre par l'administration civile et militaire royale, n'ont été rétablis et ressoudés qu'à la fin du XIXe siècle, suite à deux processus sociaux : d'une part par l'émigration de plus de 800.000 habitants francophones, notamment de la province du Bas-Canada, vers les États-Unis, en particulier vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, entre 1880 et 1930 ; et, d'autre part, par la mobilité d'intellectuels et de journalistes francophones, d'origine française, louisianaise et canadienne-française, qui ont tissé de nouveaux liens entre les différents espaces francophones en Amérique du Nord, leurs populations et leurs médias. Les formes de contact et les liens de solidarité entre le Québec et les très nombreux émigrés québécois en Nouvelle-Angleterre ont été intenses, au moins jusqu'à dans les années 1930, à cause des liens familiaux encore subsistants (qui avaient toutefois tendance à se dénouer après une ou deux générations), mais aussi à cause des contacts noués par les émigrés avec les institutions religieuses, notamment les collèges catholiques, au Québec.

La carrière de Jules-Paul Tardivel (1851–1905) paraît à cet égard symptomatique.³ Né au Kentucky, d'un père lui-même né en Auvergne en France et d'une mère britannique, Isabella Brent, convertie au catholicisme, il fut envoyé à l'âge de 17 ans par ses parents au collège de Saint-Hyacinthe au Québec pour recevoir une éducation francophone et catholique. Le contact avec ce lointain collège au Québec fut établi par un missionnaire, le frère Jean-Baptiste Lamy, qui avait accompagné le père de Jules-Paul Tardivel, Claudius Tardeville (il modifia par la suite son nom), lors de son émigration aux États-Unis, après avoir encouragé « un groupe de colons à tenter leur chance sur ces nouvelles terres américaines » (Marquis 2021, 21). Le frère Lamy avec qui les familles Brent et Tardivel étaient restées en contact, devint par la suite missionnaire à Santa Fé dans l'État US-américain du Nouveau Mexique – un exemple caractéristique des réseaux transcontinentaux établis par l'Église Catholique en Amérique du Nord, qui soutenaient également les relations entre les différentes communautés francophones dans des cultures dominées par le protestantisme. Le choix du Collège de Saint-Hyacinthe, qui accueillit le jeune Tardivel en 1868, témoignait de la « bonne réputation des collèges classiques canadiens-français » qui « dépassa les frontières du Québec » et qui accueillirent « de nombreux élèves en provenance des États-Unis » (Marquis 2021, 23). Environ 27% des élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe entre

3 Voir sur la carrière de Tardivel : Marquis 2021; Lamonde 2000, 444–447.

1860 et 1914 étaient des Franco-Américains (Marquis 2021, 23 ; Galarneau 1979, 84) qui renforçèrent ainsi sur le plan personnel et familial, et par la suite aussi sur le plan professionnel, les liens, et dans une certaine mesure aussi les réseaux de communication et de solidarité, entre les populations francophones émigrées aux États-Unis et celles restées au Québec. Jules-Paul Tardivel, quant à lui, resta définitivement au Québec après sa scolarité et devint pendant les dernières décennies du XIXe siècle et autour de 1900 l'un des porte-parole majeurs de la presse catholique ultramontaine et l'un des adversaires les plus acharnés de la laïcité et du libéralisme politique au Canada francophone, avec son journal *La Vérité*, tout en gardant de multiples liens avec la communauté francophone de son pays d'origine.

Les origines de la Société Saint-Jean Baptiste, une association laïque, remontent à l'année 1834 où elle fut fondée sous le nom initial « Société Aide-toi et le Ciel t'aidera » par Ludger Duvernay, l'un des porte-paroles de la révolte des « Patriotes » en 1837/38 (Rumilly 1975). Malgré sa devise religieuse et une adhésion aux valeurs du catholicisme, et plus largement du christianisme, cette société défendit des valeurs libérales et démocratiques, valorisant notamment l'accès à une éducation moderne pour tous les citoyens, « à l'image de son homonyme français qui se regroupe autour du journal *Le Globe* et qui participe à la Révolution de juillet » (Lamonde 2000, 148). Ludger Duvernay, maître d'œuvre également de la fête patriotique du 24 juin appelé la Fête de la Saint-Jean Baptiste (qui allait donner son nom définitif à la nouvelle société), vit dans cette association patriotique un levier pour répandre les « lumières » de la science et de l'éducation parmi les populations francophones non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique du Nord, une population que les conquérants britanniques avaient considérée, avec une certaine mépris, comme arriérée et peu cultivée. « Formons des sociétés patriotiques », écrit ainsi Duvernay peu après le banquet préparant la création formelle de la Société Saint-Jean Baptiste (qui allait seulement avoir lieu en 1843), dans son journal *La Minerve*, le 6 mars 1834, « qui soient comme le foyer d'où sortiront les lumières qui doivent guider nos compatriotes. Que dans les cités, les vrais patriotes se rassemblent dans un local désigné, que là, dans le calme de la réflexion, on discute des meilleurs moyens de remédier aux maux que nous prévoyons » (cité d'après Lamonde 2000, 148).

Mais la Société Saint-Jean-Baptiste fut également créée dans le but de promouvoir le sentiment des « liens de solidarité communautaire » (Traisnel 2007) entre les Canadiens francophones et repréSENTA une force sociale et institutionnelle importante au Québec et au Canada francophone avant la Révolution Tranquille. Elle se considéra à la fois comme un réseau de communication dont les différentes associations locales formaient les noyaux d'un réseau d'entraide et de bienfaisance sociale et comme une « société politique influente et bien organisée » (Traisnel 2007). Son point de ralliement, à la fois matériel et symbolique, fut la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, qui réunit depuis la deuxième moitié du XIXe siècle tous les ans de nombreux représentants des associations implantées dans les différentes communautés francophones en Amérique du Nord. Partant de la première association fondée à Montréal

en 1843, la Société Saint-Jean-Baptiste s'étendit, à partir des dernières décennies du XIXe siècle, vers la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre où elle s'établit notamment dans des villes avec une forte population francophone, comme celle de Lowell au Massachusetts, dont les représentants se rendirent au Québec pour participer aux grandes réunions annuelles de la Société. La Société Saint-Jean-Baptiste de bienfaisance de New York fut ainsi fondée en 1850 et l'Union de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Amérique en 1900 à Woonsocket dans l'État de Rhode Island. Au Manitoba, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et de Winnipeg représentait encore, au début des années 1950, avec ses 400 membres la plus importante association francophone de la province, dépassant largement le nombre d'adhérents des autres associations francophones, comme la Fédération des femmes Canadiennes-Françaises comprenant 200 membres ou l'Union française et la Jeunesse Franco-Manitobaine (*Troisième Congrès de la Langue Française. Remerciements* 1952, 31). La Société Saint-Jean-Baptiste constitua ainsi, depuis le milieu du XIXe siècle, pour les communautés francophones au Canada et plus largement en Amérique du Nord « un véritable tissu coopératif d'entraide fondé sur le principe du mutualisme au bénéfice des Canadiens français » (Traisnel 2007). Elle poursuivit notamment le but « de renforcer les liens d'entraide intracommunautaire, en particulier par des collectes de fonds et la fondation de compagnies d'assurances. Une culture de l'entraide communautaire fut ainsi instaurée. Cette démarche prépare le terrain à la montée du mouvement coopératif qui suivra » (Traisnel 2007). La Société Saint-Jean-Baptiste a ainsi fortement soutenu et appuyé, sur le plan local et régional, la création et l'implantation du réseau coopératif Desjardins, créé en 1900, au début du XXe siècle, avec notamment le réseau bancaire des Caisses Desjardins conçu sur le modèle allemand des 'Raiffeisenbanken' (Barmeyer 2012). Celles-ci visaient à « stimuler l'épargne populaire », à « faciliter le crédit en milieu rural », à « limiter l'influence des usuriers » et à contribuer globalement « à la formation d'un capital nécessaire au développement économique dont dépend la survie nationale des Canadiens français » (Veilleux 2020).

Outre par ses initiatives mutualistes qui renforçaient considérablement la cohérence sociale des communautés francophones, mais aussi leur poids économique, la Société Saint-Jean-Baptiste a joué un rôle important dans leurs « mobilisations politiques dans les domaines linguistiques et identitaires ainsi que dans la constitution d'un patrimoine canadien-français, en partie panaméricain, à travers des actions commémoratives et symboliques » (Traisnel 2007), comme l'instauration de la Fête commémorative de l'unité des francophones nord-américains du 24 juin, appelée communément la Fête Saint-Jean-Baptiste, qui est devenue en 1977 la fête nationale du Québec. En 1907 fut fondée à Montréal la Société féminine de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste,⁴ en présence et avec le soutien de l'écrivaine et journaliste

⁴ Voir sur la Société féminine de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, qui rejoignit en 1911 l'Union mondiale des ligues féminines catholiques: Hébert 1999; Lavigne/Pinard/Stoddard 1983. La première présidente de la Société fut, entre 1907–13, Caroline Dessaules-Béique. Fille de l'homme politique et écrivain libéral Louis-Antoine Dessaules, elle était mariée avec le sénateur

Robertine Barry alias « Françoise » (1863–1910), qui y prononça un discours remarqué faisant scandale, à cause de sa revendication insistantе d'un nouveau rôle social pour les femmes dans la société canadienne-française.

Plusieurs écrivains, journalistes et intellectuels québécois de tout premier plan et d'orientation libérale ayant vécu plusieurs années aux États-Unis et ayant eu souvent aussi des liens étroits avec la Société Saint-Jean-Baptiste, faisaient partie de ces réseaux de contacts et de solidarités francophones nord-américains et les renforçaient régulièrement à travers leurs prises de position pour la défense de la langue et de la culture françaises : tel Louis-Honoré Fréchette (1839–1908), érigé dès les dernières décennies du XIXe siècle en écrivain national canadien-français, qui séjournait pendant cinq ans, entre 1866 et 1871, à Chicago,⁵ tel Edmond de Nevers (1862–1906),⁶ dont une partie de la famille avait émigré à Fall Rivers, dans l'État de Rhode Island, et qui fut l'un des membres éminents de la Société historique franco-américaine constituée en 1898 ; tel Honoré Beaugrand (1848–1906), le fondateur à Montréal du grand journal libéral *La Patrie* en 1879, qui vécut une dizaine d'années aux États-Unis, à la Nouvelle-Orléans, à Saint-Louis ou en Nouvelle-Angleterre où il exerça le métier d'éditeur et de journaliste ; ou tel encore Paul-Marc Sauvalle (1857–1920), journaliste et intellectuel né en France et devenu l'un des journalistes libéraux les plus importants au Canada francophone autour de 1900, après une carrière journalistique en Louisiane et au Mexique.⁷ Edmond de Nevers poursuivit le projet, déjà défendu par plusieurs représentants du mouvement des « Patriotes » de 1837/38, d'une confédération politique entre le Québec et les États-Unis où les Canadiens français auraient une large autonomie culturelle et politique. Il défendit aussi, dans plusieurs de ses articles et ouvrages, et notamment dans son grand essai *L'Avenir du peuple canadien-français* (1896), « le droit inéluctable à une vie nationale distincte » (De Nevers 1964 [1896], 254) pour les Francophones nord-américains et la solidarité entre les différentes communautés francophones. En affirmant d'emblée, et avec vigueur, « Non, l'Amérique du Nord ne sera jamais exclusivement anglaise » (De Nevers 1964 [1896], 248), Edmond de Nevers trace à la fin de son ouvrage la vision d'une francophonie nord-amé-

libéral Frédéric Liguori Béique qui fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste entre 1899 et 1905. La Société féminine de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste s'engagea pour un rôle accru des femmes dans la société et la politique canadienne-françaises. Karine Hébert (1999) souligne dans son étude que la Société défendait plutôt un « maternalisme » qu'un « féminisme », mettant en avant le rôle maternel des femmes tout en luttant pour « l'accès des femmes à l'éducation et à des emplois de qualité » et en revendiquant « l'amendement du code civil en faveur des femmes mariées » ainsi que la protection juridique maternelle et infantile (Hébert 1999, 344). Ces revendications eurent un impact important sur l'évolution sociale et politique du statut des femmes au Québec, en partie déjà avant, mais surtout après la Révolution tranquille.

5 Voir sur Louis Fréchette : Marion 1972.

6 Voir sur ce point et sur la biographie d'Edmond de Nevers : Warren 2005, 144, 152; Lüsebrink 1998; De Nevers 2002 (Préface 9–57).

7 Voir sur Sauvalle : Perreault 1986; Lüsebrink 2004, 2022. Je prépare un livre sur Sauvalle qui doit paraître en 2024 aux Presses de l'Université de Montréal, ainsi qu'une anthologie commentée de ses textes journalistiques majeurs (pour 2025).

ricaine renforcée et intégrée, tout en conservant son identité et des droits, dans l'union fédérative des États-Unis :

Pour préparer notre avenir dans l'Union, pour retenir unis tous les rameaux de notre race, il importe, avant tout, que nous nous hâtions de nous affirmer aux yeux de nos voisins comme une entité utile, que nous nous révélions à eux comme une force précieuse et civilisatrice. Pendant de longues années encore, nous ferons tache sur le sol américain, aux yeux de la majorité pansaxoniste avide d'unité et d'assimilation de tous les éléments étrangers ; il faut que cette tache soit une *tache lumineuse*. Entretenons dans nos cœurs la foi et la fierté, ne reculons pas devant quelques sacrifices, et avant un demi-siècle, nous serons un peuple de sept à huit millions d'âmes. Nous aurons conservé la province de Québec, nous serons en majorité dans plusieurs États de l'Est ; nous aurons dans l'Ouest des districts florissants, brisant la monotonie de la civilisation anglo-saxonne et allemande. De la Nouvelle-Orléans à Montréal, il y aura des villes et des villages français disséminés comme autant d'oasis gracieuses. (De Nevers 1964 [1896], 329–330)

La vision d'Edmond de Nevers fut, contrairement au missionarisme catholique, « plus spiritualiste, plus humaniste que religieuse » (Lamonde 2004, 260) et proche des idées libérales du XIX^e siècle. Il renoua avec l'idée de l'indépendance des Franco-phones d'Amérique défendue par Ludger Duvernay, le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, mais aussi avec d'autres intellectuels et journalistes canadiens-français, comme Henry-Émile Chevalier, un Républicain français ayant émigré aux États-Unis après le putsch de Napoléon III en 1851, qui avait été journaliste d'abord en Louisiane, à *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, puis à New York, au *Courrier des États-Unis*, avant de s'installer à Montréal où il dirigea notamment le périodique *La Ruche littéraire* (Lamonde 2000, 90). Les conceptions d'Edmond de Nevers, qui avait vécu une année à Berlin (en 1888/89) (De Nevers 2002) et ensuite plus d'une dizaine d'années d'abord en France, puis à la fin de sa vie aux États-Unis, à Rhode Island, allaient toutefois s'avérer illusoires dans leur dimension politique, mais aussi linguistique et culturelle, puisque la force assimilatrice de la langue et de la culture US-américaines, liée aussi aux facteurs économiques, fut nettement plus forte que ce qu'il avait cru. Paul-Marc Sauvalle, intellectuel libéral radical, fervent républicain et défenseur d'un Québec laïc, défendit également la langue française au Canada et aux États-Unis en misant sur les réseaux de solidarité transculturels (comme ceux établis par la Société Saint-Jean-Baptiste auxquels il participa activement), mais d'autre part, convaincu des possibilités offertes par le fédéralisme canadien et l'esprit démocratique britannique, il prôna dans plusieurs de ses articles le renforcement du bilinguisme canadien avec une place forte pour le français comme une des deux langues officielles du Canada, et plaida pour des droits et pouvoirs politiques et économiques accrus pour les

populations francophones. Il avait gardé également des liens étroits, depuis son arrivée à Montréal en 1884 où il devint à partir de 1885 le rédacteur en chef du journal libéral *La Patrie*, le quotidien le plus diffusé au Québec à l'époque, avec des journalistes aux États-Unis.

Ces intellectuels, écrivains et journalistes québécois avaient en commun leurs convictions politiques libérales. Ils étaient fortement influencés par les nouvelles formes de techniques de fabrication, mais aussi par l'orientation démocratique des journaux pour lesquels ils avaient travaillé aux États-Unis. Leur immigration – dans le cas de Sauvalle – ou leur ré-immigration ou retour au Québec (comme dans le cas de Beaugrand, de De Nevers et de Fréchette) faisaient d'eux des vecteurs importants de transferts culturels dans le monde du journalisme, mais aussi de la politique. Ils transféraient au Canada francophone un style journalistique, des formats médiatiques ainsi que, notamment dans le cas d'Honoré Beaugrand, de nouvelles formes de fabrication et de marketing des journaux (avec le recours massif à la publicité) qu'ils avaient connues et pratiquées aux États-Unis. Et tous restaient en contact, sur le plan professionnel et personnel, avec des collègues francophones aux États-Unis, comme ce fut le cas par exemple de Paul-Marc Sauvalle : il entretenait des relations étroites notamment avec François Tujague, rédacteur à *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans* où Sauvalle avait travaillé au début des années 1880, et avec des journalistes du *Courrier des États-Unis* à New York avec qui il avait noué des contacts depuis la Nouvelle-Orléans, et qui allaient se poursuivre pendant des décennies. Ces réseaux de contacts, noués pendant les années d'exil et d'émigration de journalistes français ou canadiens-français aux États-Unis, créaient ainsi en même temps des réseaux de communication et des formes concrètes de solidarité. Ces dernières s'articulaient dans les nombreux articles que Sauvalle, Fréchette, Beaugrand et de Nevers publiaient d'abord dans des journaux francophones aux États-Unis, puis au Canada, sur les Franco-Américains, sur la défense de la langue française en Amérique du Nord et sur l'héritage et le patrimoine historique et culturel commun à toutes les populations francophones sur le continent nord-américain.

Les Congrès de la Langue Française (1912–1957)

Les quatre grands congrès sur la langue française au Canada, organisés entre 1912 et 1957 par la Société du bon parler français au Canada qui fut fondée en 1902 par un groupe de professeurs de l'Université Laval à Québec, et qui compta dès sa première année plus de 1.000 membres (Racine 2012, 52), marquent une nouvelle étape dans l'établissement de liens de solidarité, de contact et d'échange entre les communautés francophones au Canada et aux États-Unis. En dépit du titre du premier congrès de 1912 (« *Premier Congrès de La Langue Française au Canada* »), qui mentionne uniquement le Canada, il réunit, en fait, dès le début également des représentants des minorités francophones de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane.

Le but de ces congrès était, comme les organisateurs de celui de 1912 le formulaient, « non seulement d'assurer la survie de notre langue, mais aussi de la pro-

téger contre les agressions et de la défendre contre les anglicismes. » (*Premier Congrès 1913*, 675). Ce premier congrès en 1912 à Québec fut organisé dans le contexte très conflictuel des lois scolaires au Manitoba (depuis 1890) et en Ontario (en 1912, à travers le règlement XVII de la constitution ontarienne) qui avaient interdit les écoles catholiques françaises, restreint considérablement la part de l'enseignement en français et du français dans les écoles primaires et secondaires et aboli au Manitoba l'utilisation du français comme langue parlementaire (Bock/Charbonneau 2017 ; La-monde 2000, 448–451). Basés, en ce qui concerne l'organisation, à l'Université Laval à Québec, et marqués par la participation d'un nombre élevé de personnes venant de toutes les communautés francophones du Canada et des États-Unis, les quatre congrès successifs furent rendus possibles grâce à la contribution solidaire de « toutes les classes de la société » : « Le clergé et les communautés religieuses, les professions libérales, la classe ouvrière », les « agriculteurs, le commerce, l'industrie, la jeunesse », en somme « la nation canadienne-française tout entière » (*Premier Congrès 1913*, 675), souligna le président du premier congrès de 1912, Monseigneur P.-E. Roy. Une analyse des actes de ces congrès, et d'abord particulièrement ceux du premier congrès de 1912, fait ressortir des traits caractéristiques de ce forum de solidarité et d'échange francophones qui s'était établi au sein de la société civile, en complément à la fois aux initiatives des institutions politiques et à celles de la Société Saint-Jean-Baptiste.

On relève d'abord, parmi les organisateurs et les porte-parole du congrès de 1912, un vaste éventail de représentants d'horizons institutionnels et politiques très divers : des membres du haut clergé comme Monseigneur Roy et l'archevêque de Montréal, Monseigneur Bruschési ; des hommes politiques d'orientation libérale comme les sénateurs Raoul Dandurand et Napoléon-Antoine Belcourt ; et de nombreux écrivains comme William Chapman et Adjutor Rivard du Québec, Alcée Fortier de la Nouvelle-Orléans ainsi que des savants et des intellectuels comme Armand Bédard, président de la Société historique franco-américaine de Boston. Au congrès de 1937 furent également invités des représentants de la République d'Haïti (qui conclurent une entente de coopération culturelle avec les Canadiens-Français) ainsi que, parmi les Français représentés, l'écrivain Louis Bertrand, fervent défenseur de la colonisation française et de sa mission civilisatrice universelle, et membre de l'Académie française.

Se déroulant pendant une semaine entière, les activités du premier congrès à Québec en juin 1912, qui allait servir de modèle et de matrice d'organisation pour les congrès suivants – discours, travaux et discussions en comité, cortèges et actes symboliques –, font ressortir essentiellement les objectifs majeurs suivants : celui, en premier lieu, d'établir un état précis de la situation des différentes communautés francophones au Canada et aux États-Unis ; celui, en second lieu, de présenter les droits et mesures de protection institutionnels en vigueur (notamment au Canada), en faveur de la langue et de la culture françaises, en particulier dans les domaines scolaires, politiques et législatifs. En liaison avec cet objectif les organisateurs des congrès visaient à discuter les possibilités de d'application et de transferts des cadres de pro-

tection juridiques et de mesures politiques en vigueur au Québec vers d'autres territoires, notamment vers l'ouest canadien et aux États-Unis où certaines communautés francophones étaient menacées dans leur existence même, selon les témoignages de leurs représentants au congrès de 1912. Le docteur Armand Bédard, venu de Boston au Massachusetts, dressa ainsi un tableau dramatique de l'évolution des minorités francophones en Nouvelle-Angleterre où il décrit un « autodafé des idiomes » déjà largement commencé et risquant de déboucher sur un véritable « holocauste »⁸ linguistique, culturel et identitaire potentiel :

Spectateur impuissant et ému de l'autodafé des idiomes, que nous en avons vu des Scandinaves, des Polonais, des Juifs, des Italiens même, ces Latins que l'on croirait irréductibles, perdre, dès la seconde génération, jusqu'au souvenir de la langue maternelle ! (*Premier Congrès 1913*, 361)

Si le tableau dressé par le représentant des Franco-Américains au congrès de 1937 fut encore marqué par un certain optimisme, il est de nouveau nettement plus sombre dans celui dressé par le délégué des Franco-Américains au congrès de 1952, Thomas-Marie Landry. Malgré les nombreux soutiens par les autres communautés francophones en Amérique du Nord et les liens de solidarité qui les unit, la communauté franco-américaine « finira par ne plus exister [...], au train où vont les choses ». (*Troisième Congrès. Mémoires 1952*, 19) Le « courant de l'assimilation » (*ibid.*, 21) face auquel Landry ne voit guère de moyens de résister dans le cadre états-unien,

nous entraîne au gouffre de l'anonymat américain. Il nous jette corps et âme dans le 'melting pot' et, nous rendant semblables aux autres américains sur ce plan de vie où le dénominateur commun doit être ce qu'il y a de plus indifférencié, il noie toute vie française actuelle, il élimine jusqu'à la possibilité de la vie française de demain. (*Ibid.*, 21)

L'exemple négatif de l'évolution de la communauté franco-américaine, souvent évoqué dans les discours et débats des différents congrès de la langue française, incita les représentants des autres communautés francophones à mettre en relief l'importance de l'église catholique⁹ et des associations et médias francophones ainsi que la nécessité d'un cadre juridique et politique protecteur des minorités francophones. On développa, notamment à partir de cet exemple dissuasif, dans de nombreuses contributions aux différents congrès une critique acerbe des notions de *melting pot*

8 Premier Congrès 1913, 364 (« Discours de M. le docteur Armand Bédard », 359–364). Le terme est utilisé dans la phrase suivante : « C'est aussi à eux qu'elle devra de ne disparaître que la dernière dans l'immense holocauste des idiomes, si l'anglais doit être un jour le verbe unique de cette Union américaine [...] »

9 Les notions d'« Anglicisation » et de « déchristianisation » sont ainsi étroitement associées (Deuxième Congrès 1938, 363).

et de mélange culturel, de même que de la pratique, très courante parmi les communautés francophones en Nouvelle-Angleterre et dans l'ouest du Canada, des mariages mixtes entre Francophones et Anglophones.

Afin de soutenir mutuellement les luttes culturelles et linguistiques des différentes communautés francophones, le premier congrès décida ainsi d'établir un *Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada*, « pour la défense, la culture, l'extension et le développement de la langue et de la littérature françaises au Canada et en général chez les Acadiens et les Canadiens français de l'Amérique du Nord » (*Premier Congrès* 1913, 132, « Séance du 29 juin »). Ce comité se réunit régulièrement et rendit visite, entre les dates des grands congrès qui étaient très espacées, aux différentes communautés francophones au Canada et aux États-Unis.

En troisième lieu, les congrès de la langue française visèrent à constituer un patrimoine commun de références historiques et culturelles composé de figures d'identification – 70 au total en 1912, allant de Jacques Cartier jusqu'aux écrivains Fréchette, Casgrain et Aubert de Gaspé (*Premier Congrès* 1913, 68–69) –, d'événements et de lieux historiques à commémorer et d'un ensemble de rituels socio-culturels incarnant des traditions et des valeurs communes. Basées sur la conception de communautés ethniquement et culturellement homogènes dont l'unité trouva son expression à travers le terme de « race », les coutumes et valeurs communes firent l'objet d'« enquêtes » lancées par les organisateurs du deuxième congrès de la langue française. Ils établirent à cette fin une sorte de canon de pratiques caractéristiques, comme la « bénédiction paternelle », « la prière en famille » ou « la prière de la croix avant de commencer un travail » (*Deuxième Congrès* 1938, 33, « Enquête sur les coutumes »).

Un quatrième objectif des congrès de la langue française résida, enfin, dans la promotion de la littérature et de la presse en langue française en Amérique du Nord, considérées comme essentielles pour la survie des minorités francophones, et dans la constitution d'un canon littéraire de référence, à travers l'organisation de concours littéraires, l'établissement de cours d'histoire et de manuels littéraires et la sélection de « pages choisies » au sein des œuvres d'écrivains francophones d'Amérique. L'objectif de constituer une littérature propre aux différentes cultures francophones en Amérique du Nord, fut explicitement formulé dans les « Vœux adoptés par les Sections d'Étude du Deuxième Congrès de la Langue française au Canada réunies en assemblée générale, le 30 juin et le 1^{er} juillet 1937 » :

Considérant que la culture des lettres est essentielle au développement de notre esprit français ; le Deuxième Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu : Que, sans exclure les œuvres littéraires de l'étranger, l'on encourage plus spécialement les écrivains de chez nous. (*Deuxième Congrès* 1938, 454)

Le prix accordé à l'écrivain québécois Sylva Clapin lors du premier concours de 1912 pour sa nouvelle « L'Étrangère » paraît à cet égard symptomatique pour la conception

des littératures francophones de l'époque qui étaient basées sur l'existence d'une forte relation entre ethnicité et langue et un rejet du métissage et de la transculturalité. La jeune protagoniste de cette nouvelle de Clapin, une Américaine venue à Montréal en villégiature et tombée amoureuse d'un Canadien français, finit, en effet, par reconnaître « la distance qui sépare deux âmes qui n'ont ni même race ni même foi ». Sylva Clapin, qui était un écrivain très populaire à l'époque et qui dirigea le très répandu *Almanach du Peuple* dans les années 1920, représentait parfaitement dans *L'Étrangère*, selon le jury du concours, « l'âme inassimilable que font les traditions, et que singularise l'idéal de chaque race ».¹⁰ La conscience qu'une langue, une culture et aussi une littérature fondamentalement différentes de celles de l'hexagone avaient émergé dans les différentes communautés francophones au Canada et aux États-Unis, constitua ainsi une des questions constantes, parfois débattues de manière controversée, dans les congrès sur la langue française. Elle trouva dès 1937 son expression symbolique dans la métaphore « du petit rameau né au grand arbre dont les racines plongent au vieux sol de France » (*Deuxième Congrès 1938*, 374), une métaphore que l'on retrouve dans la querelle polémique transatlantique appelée « La France et nous » des années 1946–47 autour de l'autonomie de la littérature et de l'édition canadienne-françaises par rapport à la France. (Charbonneau 1993 [1947] ; Lüsebrink 1997).

Le langage utilisé dans les actes des congrès de la langue française (dont le dernier en 1957 fut intitulé « Le Congrès de la Refrancisation », *Congrès de la Refrancisation 1957*) jusqu'à la fin des années 1950, par exemple l'utilisation des termes de « race » et d'« âme » et l'imaginaire sous-jacent dans lequel ils sont ancrés, est fortement imprégné par son contexte historique. Son analyse fait ressortir toute la distance historique qui sépare ces discours des solidarités francophones de la première moitié du XXe siècle de ceux tenus aux congrès organisés dans le cadre des institutions de la Francophonie (comme l'Association Universitaire de la Francophonie (AUF), l'ancienne AUPELF) à partir de 1961 ou dans les congrès mondiaux acadiens qui allaient prendre le relais, dans une certaine mesure, des congrès de la langue française à partir de la grande césure culturelle, sociale et politique que représente la Révolution Tranquille au Québec dans les années 1960. Le discours identitaire des congrès de la langue française fut, en effet, caractérisé, sans qu'on puisse relever un changement lexical et discursif significatif entre le début du XXe siècle et la fin des années 1950, d'abord par une conscience ethnoculturelle très prononcée qui se manifesta de manière emblématique dans l'emploi répété du terme de « race », par exemple à travers l'expression « notre race ». Ce terme faisait transparaître l'imaginaire d'un peuple et d'une civilisation ethniquement homogène et aux valeurs immuables par-delà les siècles. Il est ainsi question, dans les procès-verbaux du Congrès de la Langue Française de 1952, « des deux grandes races » constitutives du Canada, les communautés

10 Ibid., p. 341.

anglaise et française.¹¹ On relève également de manière récurrente le terme de « race canadienne-française » et de « race française d'Amérique », les expressions « la personnalité linguistique et raciale », « l'esprit et l'âme de notre race », « la conscience de la race » et « la vitalité d'une race » ainsi que la caractérisation de la ville de Québec comme « le berceau de notre race ». ¹² On affirme lors du congrès de 1952 que « malgré les déficiences et les régressions, en somme, le cœur de la race est solide » (*Troisième Congrès de la Langue Française. Remerciements*, 1952, 9). Cette communauté ethnique française apparaît sur le plan lexical et sémantique comme une grande « famille », basée sur des liens de convivialité et de fidélité aux valeurs et aux traditions des ancêtres pour laquelle sont utilisés aussi les termes d'« affection » et de « piété filiale » (ibid., 120). Ses rassemblements lors des congrès de la langue française sont décrits comme une « grande réunion de famille » (ibid., 14, 87) et un rassemblement « de tous les membres de la grande famille française sur le continent » (*Troisième Congrès de la Langue Française. Remerciements*, 1952, 7). Par rapport à l'usage très fréquent du terme de « race », les termes de « peuple » et de « nation » sont utilisés plus rarement. Le terme « peuple irréductible » est employé par exemple par le représentant de la République d'Haïti, Monseigneur Le Gouaze, archevêque de Port-au-Prince, au congrès de 1937 pour caractériser la résistance obstinée, et couronnée finalement de succès, des Canadiens-Français face aux efforts d'assimilation de la couronne britannique après la conquête de 1760 (*Deuxième Congrès 1938*, 394). Le terme de « Nation » est employé lors du congrès de 1937 par l'écrivain français Paul Claudel dans son adresse à Raymond Brugère, ministre plénipotentiaire de France au Canada. Il y constate « l'implantation et le développement de la Nation Française au Canada » (*Deuxième Congrès 1938*, 470), en renouant ainsi avec la conception, très répandue à l'époque, d'une nation française présente sur les cinq continents du monde. Le terme de « nation » apparaît aussi à travers l'expression de « réveil national » dans le discours Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal et l'un des porte-paroles majeurs du nationalisme canadien-français dans l'entre-deux guerres (*Deuxième Congrès 1938*, 310) au congrès de 1937. Groulx est le seul intervenant lors des congrès de la langue française qui souligne aussi le rôle essentiel d'un « État français » pour l'avenir des Canadiens-Français, un État qu'il imagine « jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française » (*Deuxième Congrès 1938*, 310).

Ensuite on constate dans les discours des congrès de la langue française la forte continuité d'une association étroite entre « civilisation française » et religion (catholique) en Amérique du Nord. Les adresses prononcées à l'occasion du congrès de 1952 font ainsi référence aux « plus riches ardeurs de la vitalité catholique et française » qui se manifestent de manière exemplaire dans la région de Rimouski au Québec (ibid., 124) et à la « civilisation catholique et française » (ibid., 87). La foi catholique et la dé-

11 Voir successivement *Troisième Congrès de la Langue Française. Appel* 1952, 121, 113.

12 *Deuxième Congrès 1938*, 173, 178, 395, 362, 444, 413, 230, 363.

fense de la langue française paraissent indissociablement liées. Dans son discours aux lauréats de l'Ontario au congrès de 1952 le président souligna ainsi qu'il « importe de convaincre nos enfants que leur plus grand trésor après ceux de la vie et de la foi chrétienne est bien celui de la langue qui enrichit et féconde leur esprit » (ibid., 91). La minorité francophone à Lafontaine en Ontario, vivant sur les bords de la Baie Georgienne, est appelée « cette brave population de Lafontaine, si franchement chrétienne et française » (ibid., 97). Et en s'adressant aux écoliers participant au Congrès de la Langue Française en 1952 à Québec, le président les incite, avec un certain pathos religieux, à « clamer votre gratitude à Dieu et à vos parents qui vous ont donné le bienfait de naître et de grandir avec des âmes catholiques et françaises » (ibid., 125).

La référence à la foi chrétienne (généralement assimilée avec le catholicisme) irradie, dans le discours des congrès de la langue française, sur tout le vocabulaire désignant l'engagement pour la défense de la langue française au Canada et aux États-Unis. A côté de termes issus du vocabulaire politique, comme « lutte », « combat » et « résistance », on trouve ainsi de nombreux termes liés au domaine religieux, comme « cause sacrée », « vocation », « mission spirituelle », « apôtres de l'éducation », « sanctuaire de nos origines françaises » (pour désigner la ville de Québec)¹³ ou encore « croisade spirituelle » (*Troisième Congrès de la Langue Française. Remerciements*, 1952, 7). Les défenseurs les plus engagés de la langue française apparaissent comme « des apôtres et des croyants dans notre survivance » (ibid., 95), leurs initiatives et activités comme des « nouveaux ferment d'apostolat » (ibid., 96). Faisant le bilan, au congrès de 1937, de la situation de la langue et de la culture françaises au Manitoba, Monseigneur Émile Yelle, archevêque co-adjuteur de Saint-Boniface, souligna ainsi le rôle à ses yeux capital de l'église catholique pour la survivance de la minorité francophone : « A l'intérieur de l'église, la prédication se fait en français par des prêtres de langue française [...]. Dans nos paroisses le prêtre reste, en même temps que le témoin du surnaturel, un des meilleurs ouvriers de la survivance française. » (*Deuxième Congrès 1938*, 228) Et dans son discours rempli de pathos adressé « A nos frères de la Colombie Britannique », le président du congrès de la langue française de 1952 à Québec demande des prières communes pour la sauvegarde de cette minorité fragile et peu nombreuse à l'extrême ouest du Canada :

Venez chers frères de la Colombie réchauffer vos courages et vos coeurs au berceau de vos pères. Apportez vos problèmes et vos angoisses à la table de la famille. Près du tombeau de Mgr. de Laval, ensemble nous prierons ardemment pour que le Ciel vous accorde justice, pour que vos foyers continuent leur noble mission de fidélité à l'héritage des ancêtres. (*Troisième Congrès de la Langue Française. Appel 1952*, 115)

La césure entre le discours identitaire des congrès de la langue française avant 1960 et celui émergeant avec la Révolution Tranquille fut radicale et se manifeste sur tous les

13 Voir successivement ibid., 93, 96, 121.

plans – lexical, sémantique, rhétorique et discursif, mais aussi concernant les rôles des acteurs et en particulier des porte-parole des discours. Les femmes jouaient, en effet, un rôle extrêmement marginal lors de ces congrès. Aux congrès de 1912 et de 1937 aucune femme ne faisait partie du Bureau d'organisation. La prise de parole des femmes fut restreinte à une « Journée des Dames » et reléguée dans la « Section des dames », une des huit sections du congrès, avec la « Section des Jeunes » et six autres sections axées sur différentes thématiques sociales, politiques, juridiques et linguistiques, qui furent présidées et dominées par des hommes.¹⁴ La quasi-totalité des organisateurs et orateurs furent des hommes, en partie des membres du clergé catholique. Les photos officielles prises par exemple lors du congrès de 1952 montrent les femmes uniquement dans les rôles de trésorières, de secrétaires, de bonnes sœurs, de comédiennes et de chanteuses (lors des bals de gala) et surtout d'accompagnatrices de leurs maris. Sur la photo officielle des « Chevaliers du Bon parler français » du 25 juin 1952 on n'aperçoit ainsi que deux femmes parmi les 19 lauréats distingués.¹⁵ Malgré un conservatisme prononcé qui reléguait le rôle de la femme largement à celui d'épouse, de mère et de femme au foyer et mettait au centre des sujets discutés dans la « Section des Dames » des congrès de la langue française la vie familiale, la mode, les « arts domestiques » et la correspondance, on perçoit néanmoins quelques timides avancées dès le congrès de 1937. Dans un contexte social et médiatique caractérisé par l'expansion de la presse féminine et des pages féminines dans les périodiques, par l'obtention du droit de vote par les femmes à partir de l'élection fédérale canadienne de 1922 ainsi que par l'insertion croissante de femmes dans la vie professionnelle (Lamonde 2004, 99–103), la présidente de la section, Madame Charles Frémont, présenta ainsi un rapport sur « L'Influence de la femme pour la conservation de l'esprit français dans la vie sociale et politique » (*Deuxième Congrès* 1938, 96).

Malgré les ruptures radicales intervenues à partir du début des années 1960, on relève toutefois aussi certaines lignes de continuité, sur la moyenne et la longue durée historique, qui relient le XIXe siècle et les années 1900 à 1959 avec l'époque contemporaine, débutant avec la grande césure de la Révolution Tranquille au Québec. Ces lignes de continuité s'avèrent nombreuses et fortes entre les discours des intellectuels libéraux de la fin du XIXe siècle et du tournant du XXe siècle, comme De Nevers, Sauvalle et Fréchette qui peuvent être considérés à plusieurs égards comme des précurseurs de la modernité contemporaine québécoise, et le Québec de la Révolution Tranquille. La régression idéologique, culturelle et sociale qui intervint à partir de la première décennie du XXe siècle et dont le discours des congrès de la langue française témoigne, a souvent fait oublier leur rôle précurseur et novateur.

14 Le congrès de 1937 compta ainsi les sections suivantes : Langue parlée, Langue écrite, Arts, Lois, Mœurs et traditions (deux sections), Dames (rapporteur : Élise Richeleau) et Jeunes (*Deuxième Congrès* 1938, 125).

15 Photo dans l'album *Le Troisième Congrès de la langue Française*, 1952, s.p.

Discours de solidarité aux congrès de la langue française (1912–1957)

Dans les discours de solidarité des congrès de la langue française entre 1912 et 1957 visant l'ensemble des communautés francophones en Amérique du Nord, et les discours émergeant à partir du début des années 1960 avec les congrès liés aux institutions de la Francophonie et les congrès mondiaux acadiens (depuis 1994), on peut relever la continuité, d'une part, de la présence d'une forte conscience reflétant la nécessité vitale d'une lutte identitaire devant être menée tant sur le plan politique, associatif et institutionnel que sur le plan culturel, littéraire et linguistique ; puis, d'autre part, la forte valorisation, à la fois esthétique, culturelle et identitaire, de la langue française, avec cependant une discussion autour de la norme à respecter – celle du français hexagonal. Ce nouveau débat qui visait à remettre en cause et à briser, à travers la reconnaissance des variantes nord-américaines du français, la norme du français standard, repréSENTA un thème important des congrès de la langue française dans les années 1950 et se prolongea dans d'autres espaces publics, universitaires et non-académiques, pendant les décennies suivantes (Lüsebrink 2009).

L'identité minoritaire francophone contemporaine, loin de se penser en termes de 'pureté raciale' et de prise de distance par rapport à l'Autre, comme ce fut le cas tout au long des discours générés par les congrès de la langue française entre 1912 et 1957, et aussi, au moins en grande partie, dans les discours des associations de la Société Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la fin des années 1950, s'est conçue désormais, depuis les années 1960 et surtout depuis les années 1980, de plus en plus comme bilingue, multilingue, diverse, métissée et en constante évolution, tout en continuant à s'affirmer face au contact d'autres langues et cultures, comme, en tout premier lieu, face à l'anglais et la culture anglo-américaine. Au lieu d'être tabouisée, voire interdite¹⁶, comme ce fut le cas lors du congrès de la langue française à Québec en 1952, la pratique de l'anglais et la connaissance des cultures anglo-américaines dans toutes leurs dimensions fut désormais considérée comme utile, voire indispensable pour les communautés francophones en Amérique du Nord. Si les formes de solidarités – un terme souvent répété dans les discours de la Société Saint-Jean-Baptiste, puis des congrès de la langue française avant et après la césure de 1960 – ont ainsi persisté, sur le plan social, intellectuel, politique et aussi financier, elles s'ancrent à présent dans de nouveaux concepts et de nouveaux fondements. La religion n'y occupe plus qu'une place marginale, contrairement à la langue française, la mémoire historique commune et une notion d'identité foncièrement redéfinie.

16 Voir *Troisième Congrès de la Langue Française. Appel 1952*, 126 : « Elles [jeunesses canadiennes-françaises] savent qu'au pays des États-Unis, vous portez aussi sur vos lèvres avec aisance les vocables d'une autre langue. Ne cherchez pas à les convaincre de ce fait. Mais plutôt par votre sincérité, montrez leur que vous aimez votre vie française, que vous la chérissez en dépit des attirances qui souvent vous distraient. Durant tout votre séjour alors vous ne prononcerez que des vocables français qui attesteront cette vérité. En retour, vous sentirez la douceur qui réchauffera vos cœurs. » Cet appel est adressé aux écoliers venant e.a. de la Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre et des provinces canadiennes de l'ouest.

Bibliographie

- Barmeyer, Christoph, 2012, « Internationaler Transfer des europäischen Genossenschaftsmodells ins frankophone Nordamerika. Der Mouvement Desjardins in Québec », dans : Robert Dion/Ute Fendler/Albert Gouffo/Christoph Vatter (dir.), *Interkulturelle Kommunikation in der frankophonen Welt. Literatur, Medien, Kulturtransfer. Festschrift zum 60. Geburtstag von Hans-Jürgen Lüsebrink*, St. Ingbert : Röhrlig Universitätsverlag, 411–430.
- Bock, Michel/François Charbonneau (dir.), 2015, *Le Siècle du règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury : Editions Prise de parole.
- Charbonneau, Robert, 1993 [1947], *La France et nous. Journal d'une querelle*. Présentation d'Élisabeth Nardout-Lafarge, Montréal : Bibliothèque Québécoise.
- Le Congrès de la Refrancisation*, Québec 21–24 juin 1957, Québec : Les Éditions Ferland, 1959.
- De Nevers, Edmond, 1964 [1896], *L'Avenir du peuple canadien-français*. Préface de Claude Galarneau, Montréal : Fides.
- , 2002 [1888–91], *Lettres de Berlin et d'autres villes d'Europe*. Texte établi, présenté et annoté par Hans-Jürgen Lüsebrink, Québec : Editions Nota Bene.
- Deuxième Congrès de la langue française au Canada*. Québec, 27 juin – 1^{er} juillet 1937. Compte-rendu. 1938, Québec : Imprimerie de L'Action Catholique.
- Galarneau, Claude, 1979, « Les collèges classiques au Canada français », *Cahiers des Dix* 42, 75–87.
- Hébert, Karine, (1999), « Une organisation maternaliste : La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et la lutte des femmes pour le droit de vote », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 52.3, 315–344.
- Lamonde, Yvan, 2000, *Histoire sociale des idées au Québec (1760–1896)*. Volume I, Montréal : Fides.
- , 2004, *Histoire sociale des idées au Québec (1896–1829)*. Volume II, Montréal : Fides.
- Lavigne, Marie/Yolande Pinard/Jennifer Stoddart, 1983, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20^e siècle », dans : Marie Lavigne/Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes*, Montréal : Boréal Express, 199–216.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen, 1997, « 'La France et nous' – relecture d'un 'événement catalyseur' des relations France - Québec », dans : Gabriele Budach/Jürgen Erfurt (dir.), *Identität franco-canadienne et société civile québécoise*. Avec une introduction de Klaus Bochmann, Leipzig : Leipzig Universitätsverlag, 31–46.
- , 1998, « Interkulturelle Biographie und historiographischer Diskurs. Zum Werk des franko-kanadischen Mommsen-Schülers Edmond de Nevers (1862–1906) », dans : Horst Walter Blanke/Friedrich Jaeger/Thomas Sandkühler (dir.), *Dimensionen der Historik. Geschichtstheorie, Wissenschaftsgeschichte und Geschichtskultur heute. Jörn Rüsen zum 60. Geburtstag*, Köln e.a. : Böhlau-Verlag, 331–342.
- , 2004, « Interculturalités américaines. La trajectoire de Paul-Marc Sauvalle, cosmopolite canadien-français », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, n° thématique 7.2, 81–100.
- , 2009, « Politique de la langue, défense du français et variétés linguistiques dans le discours du Premier Congrès de la Langue Française au Canada (Québec 1912) », dans : Béatrice Bagola/Hans-J. Niederehe (dir.), *Français du Canada. Français de France VIII. Actes du huitième Colloque international. Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen : Max-Niemeyer-Verlag, 257–267.
- , 2012, « Archipels minoritaires. Littératures de l'exiguïté et résistances culturelles dans les espaces francophones insulaires en Amérique du Nord », dans : Ottmar Ette/Gesine Müller (dir.), *Worldwide. Archipels de la mondialisation. Archipiélagos de la globalización. A TransArea Symposium*, Madrid/Frankfurt/M. : Iberoamericana/Vervuert, 277–292.
- , 2022, « Transcultural Careers in the Periodical Press: Fleury Mesplet and Paul-Marc Sauvalle as transatlantic Mediators », dans : Jutta Ernst/Dagmar von Hoff/Oliver Scheiding (dir.), *Periodical Studies Today. Multidisciplinary Analyses*, Leiden/Boston : Brill, 447–459.

- Marion, Séraphin, 1972, « Louis Fréchette et le Canada Français d'autrefois », *Cahiers des Dix* 37, 123–157.
- Marquis, Dominique, 2021, *Jules-Paul Tardivel. L'homme public et l'homme privé (1851–1905)*, Montréal : Leméac.
- Nepveu, Pierre, 1998, *Intérieurs du Nouveau Monde: essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, Montréal : Boreal.
- Paré, François, 1994, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa : Le Nordir (Coll. Essais).
- Perreault, Claude-Elisabeth, 1986, « Paul-Marc Sauvalle, un journaliste rebelle », *La Petite Revue de Philosophie* 8.1, 161–190.
- Premier Congrès de *La Langue Française au Canada*. Québec, 24–30 juin 1912. Compte-rendu, Québec : Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, 1913.
- Racine, Denis, 2012, « Le Premier Congrès de *La Langue Française au Canada* », *Cap-aux-Diamants, La revue d'histoire du Québec* 110 (été), 52–53.
- Rumilly, Robert, 1975, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal: des patriotes au fleurdelysé, 1834–1948*, Montréal : L'Aurore.
- Traisnel, Christophe, 2007, « Réseau des Sociétés Saint-Jean-Baptiste : de l'unité des Canadiens français au nationalisme des Québécois », dans : *Encyclopédie du Patrimoine Culturel de l'Amérique Française*. s.p., http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-127/Réseau_des_Sociétés_Saint-Jean-Baptiste:_de_l%27unité_des_Canadiens_français_au_nationalisme_des_Québécois.html (consulté le 21 novembre 2023).
- Le Troisième Congrès de la Langue Française, 18–26 juin 1952. Remerciements et vœux du président*, Québec : Éditions Ferland/Le Conseil de la Vie Française en Amérique.
- Le Troisième Congrès de la Langue Française, 18–26 juin 1952* [Album de photos]. S. l. [Album de photos], 10p. Conservé à la Bibliothèque de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Montréal, Département de Livres Rares.
- Veilleux, Jean-François, 2020, « Le mouvement Desjardins en Mauricie, plus d'un siècle d'histoire », *La Gazette de la Mauricie*, 6 janvier 2020, 1.
- Warren, Jean-Philippe, 2005, *Edmond de Nevers. Portrait d'un intellectuel (1862/1906)*, Montréal : Boréal.